Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

CAP RHÔNE-AIN #16

TROISIÈME TRIMESTRE 2019

VACANCES & HANDICAP

CE N'EST PAS INCOMPATIBLE !

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

Louez une voiture accessible au meilleur prix à proximité de chez vous

Des voitures vraiment accessibles, nombreux modèles disponibles

1 jour	1 week-end	1 semaine
89 €	149 €	449 €

Exemple de tarifs pour la location d'une voiture accessible de catégorie CF1M.

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

Handynamic Lyon

165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

NOUVELLES ESTIVALES

NOUS POURSUIVONS NOTRE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT CET ÉTÉ ET NOUS PRÉPARONS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE.

© APF France handicap

SOMMAIRE

4 Conseils APF de départements
5 Départ de Sully-Anne Perrinel
5 Départ de Léa Jourjon
6 Focus
8 Les aidant·e·s dans l'Ain
8 Agit'action : le rendez-vous jeunesse
9 Retour sur la semaine nationale
10 Trois idées reçues sur les legs
10 L'île aux projets
11 Projet théatrâl avec le TNP
12 Soutien aux responsabilités
12 Nos sensibilis'actions
13 **Dossier : vacances & handicap - ce n'est pas incompatible !**
18 Accessibilité de la voirie à Bourg-en-Bresse
19 Activités d'été
19 Damien Berger témoigne
21 La garde itinérante de nuit
22 Album de vie
27 Numéros utiles / Bons plans / Appel à bénévoles
Courrier des lecteurs

En cette période estivale, il est important de continuer à proposer des activités de loisirs pour lutter contre l'isolement. De nombreuses sorties sont donc proposées pour ce mois de juillet. Les délégations seront cependant fermées du 5 au 16 août dans le Rhône et du 29 juillet au 26 août dans l'Ain.

Comme tous les deux ans, un séjour territorial est également prévu : douze personnes en situation de handicap et cinq bénévoles découvriront l'Auvergne en septembre.
Nous remercions la délégation du Puy-de-Dôme pour son aide dans l'organisation du séjour.

Le mois de septembre arrive et avec lui la mobilisation des deux nouveaux conseils APF de département.

Je remercie personnellement Jean-Joseph Parriat, Damien Berger, Manuel Quezada et Jean-Marc Maldini pour leur investissement au sein des précédents CAPFD. Je souhaite une bonne prise de fonction aux nouveaux·elles arrivant·e·s. Il·elle·s seront soutenu·e·s par leurs pairs qui, pour la plupart, renouvellent leur mandat.

Un départ aussi dans l'équipe salariée : Léa Jourjon, notre chargée de communication nous quitte après plusieurs années d'investissement pour un nouveau projet professionnel nomade. Je la remercie pour son engagement professionnel et ses créations multiples dont ce magazine, lancé à l'occasion de la mutualisation de nos départements. Cela a permis une valorisation importante de nos projets et actions en interne et externe auprès des différent·e·s partenaires.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*
Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*
Responsable de publication : chargé·e de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : Léa Jourjon • ISSN 2250 - 7100

SUITE AUX ÉLECTIONS

LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT LEURS FONCTIONS.

Nous sommes ravi·e·s d'avoir été élu·e·s par vous tou·te·s dans le cadre de ce nouveau mandat de quatre ans. Nous remercions Patrick Camus pour sa candidature et l'invitons à poursuivre son investissement auprès de la délégation. Nous souhaitons bonne continuation à Jean-Marc Maldini après de nombreuses années d'investissement en tant que représentant départemental.

Nous allons nous répartir les différentes représentations pour couvrir au mieux le département. Jean-Louis s'occupera toujours du lien avec la MDPH, Thierry, Nadia et Marc seront nos relais pour la bonne mise en œuvre de l'accessibilité, quant à Gildas il poursuivra ses actions de sensibilisations. Le conseil se tiendra chaque mois et un conseil territorial est prévu deux fois par an.

Les équipes salariées sont présentes pour vous soutenir dans vos démarches ; aussi n'hésitez pas à les solliciter. Nous confortons également nos liens avec les structures médico-sociales APF France handicap concernant la lutte contre l'isolement, l'accès aux soins, la parentalité, la culture et le soutien des aidant·e·s familiaux.

Les nouveaux·elles élu·e·s du CAPFD 01

ENGAGÉ POUR L'ACCESSIBILITÉ

JEAN-LUC SABER, NOUVELLEMENT ÉLU, EXPLIQUE SON ENGAGEMENT.

© Jean-Luc Saber

Mon premier contact avec la délégation APF France handicap du Rhône remonte à une dizaine d'années. D'abord investi pour l'accessibilité de par mes fonctions de salarié dans un établissement public, je deviens bénévole puis adhérent suite à un accident qui met fin à ma carrière.

Je continue à m'intéresser de près à l'actualité de la mise en œuvre de la loi sur le handicap dont le contenu se voit très vite édulcoré, et le calendrier différé. Des pas en arrière pour le pays des droits de l'Homme. Curieux pays dont les gouvernant·e·s ne manquent jamais une occasion de donner des leçons de morale, mais qui renient les principes qu'il·elle·s ont édictés dès qu'un groupe de pression veut faire passer ses intérêts avant ceux de la collectivité.

Je me rends régulièrement aux États-Unis et ce que je vois est porteur d'espoir : nos ami·e·s d'outre-Atlantique se sont donné les moyens de bâtir une société inclusive grâce à leur loi ADA de 1990, qui est réellement appliquée. J'espère que nous saurons nous en inspirer.

En attendant, je m'engage au service des causes défendues par APF France handicap.

L'éditorial est à retrouver au complet sur www.apfra.fr.

Jean-Luc Saber,
Élu CAPFD Rhône

DÉPART DE SULLY-ANNE PERRINEL

APRÈS NEUF MOIS EN SERVICE CIVIQUE À LA DÉLÉGATION DU RHÔNE, SULLY-ANNE QUITTE LA DÉLÉGATION.

© APF France handicap

Cela fait maintenant neuf mois que je suis arrivée à APF France handicap et il est temps de vous dire au revoir… Ou plutôt à bientôt !

Au cours de ces neuf mois, différentes missions m'ont été confiées en collaboration avec les membres de l'équipe.

Cette expérience a été très enrichissante professionnellement et personnellement ! J'ai rencontré des adhérent·e·s chaleureux·ses, des bénévoles dévoué·e·s, des collègues attentionné·e·s. J'aimerais vraiment remercier l'ensemble des acteur·rice·s d'APF France handicap pour tout ce que vous m'avez apporté.

À présent, je vais chercher du travail dans le domaine du handicap. Je souhaiterais exercer en tant que conseillère en économie sociale et familiale dans le domaine du handicap, comme par exemple dans un service d'accompagnement à la vie sociale.

Bonne continuation à vous tou·te·s et merci encore à chacun·e pour cette expérience inoubliable !

Sully-Anne Perrinel,
Volontaire

DÉPART DE LÉA JOURJON

LÉA QUITTE SON POSTE DE CHARGÉE DE COMMUNICATION POUR SON PROJET DE VIE NOMADE.

© Léa Jourjon

J'étais arrivée jeune diplômée, je repars, près de six ans après, à la fois sensibilisée et professionnellement très enrichie.

Discrète à la délégation, c'est moi qui suis derrière ce magazine, derrière les comptes Facebook et Twitter et derrière le site internet. Je passe devant, juste le temps de dire au revoir et merci. Merci à toute l'équipe pour la confiance et la bienveillance, merci pour l'engagement.

J'étais heureuse de me lever le matin pour travailler ici, pour apporter ma petite pierre à cette association et aux causes qu'elle défend et en lesquelles je crois.

Une page se tourne pour moi. Je quitte APF France handicap mais également tout ce qui fait ma vie aujourd'hui. Je deviens nomade. Je continue à travailler en communication, mais en freelance et tout en voyageant. Je pars six mois en Inde et au Pakistan puis un an en Nouvelle-Zélande. De là, je rentrerai en France sans avion. Je n'ai prévu aucun itinéraire et aucune date de retour. Si vous souhaitez suivre mes aventures, je les raconte sur mon blog voyage épistolaire Bons baisers (*www.bonsbaisers.voyage*).

Bonne continuation à tou·te·s. Bons baisers depuis la route.

Léa Jourjon
Chargée de communication

1 ACTEUR APF FRANCE HANDICAP

JÉRÔME COLRAT

DIRECTEUR RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.

© Denis Svartz

Pouvez-vous vous présenter et présenter votre parcours avant APF France handicap ?

J'ai débuté ma carrière dans des structures liées à l'éducation populaire : MJC, centres sociaux… Puis, j'ai rejoint Unis-Cité Rhône-Alpes comme directeur pendant 5 ans. J'ai été ensuite directeur de l'association ALYNEA pendant 11 ans ; elle accompagne les personnes marquées par des parcours d'exclusion. J'ai enfin assuré la présidence de la fédération nationale des SAMU sociaux pendant 5 ans.

Quel est votre rôle dans l'association en tant que directeur régional ?

Je fais le lien avec le siège et m'assure de la bonne mise en œuvre du projet associatif, et plus généralement de la politique associative. Bien sûr cela est possible grâce au concours de l'ensemble de l'équipe régionale (composée de 10 personnes). Mon rôle est aussi d'accompagner les 26 directeurs de la région.

Pourquoi avez-vous choisi de vous engager à APF France handicap ?

J'ai été très séduit par la force de l'association à infléchir les politiques publiques pour que soient mieux prises en compte les personnes en situation de handicap. C'est aussi une association qui accorde une vraie place aux personnes. Trop souvent l'action sociale et médico-sociale font à la place des personnes concernées. La structuration même d'APF France handicap empêche cette dérive. Cela donne une association dynamique, plutôt équilibrée, avec à la fois le professionnalisme des établissements et services et l'engagement de militant·e·s et de bénévoles.

VU SUR LA TOILE

TÉMOIGNAGE

DU BATACLAN À UN TOUR DU MONDE EN FAUTEUIL ROULANT.

© Consortium Unicode

Pierre a perdu l'usage de ses jambes lors de l'attentat du Bataclan en 2015. Aujourd'hui, il s'apprête à faire le tour du monde. Il raconte les étapes qu'il a traversées pour se reconstruire.

Reportage disponible sur la page Facebook de Brut.

1 PHOTO

Billy Monger, jeune pilote anglais de 20 ans, amputé des deux jambes, remporte le Grand Prix de Pau.

1 CHIFFRE

15 164

C'est le montant en euros des bénéfices que nous avons engrangé lors de la semaine nationale des personnes handicapées physiques en mars : 4 294 € dans l'Ain avec l'opération 1 don = 1 rose et 10 870 € dans le Rhône avec notre vente de brioches.

© France Racing

3 LIVRES

LE CHARME DISCRET DES PETITES ROUES

PAUL SAMANOS

© Ed. d'un Monde à l'Autre

C'est le nom du deuxième album de Paul Samanos, auteur nantais de bandes-dessinées bourrées d'humour. Tétraplégique depuis un accident de rugby à l'âge de 16 ans, Paul Samanos s'inspire de sa propre expérience pour illustrer une série de gags sur les petits tracas du quotidien lorsqu'on circule en fauteuil. Dans la lignée du précédent album, Fauteuils en état de siège (prix Handi-Livres 2010), *Le charme discret des petites roues* croque avec férocité le handicap au quotidien. Le graphisme, simple, est efficace et, couplé à la plume acerbe de l'auteur, il fait mouche.

ÊTRE MÈRE AUTREMENT

AVEC ALBERT JACQUARD, COORDONNÉ PAR MAUDY PIOT

« Qui es-tu toi, femme, qui t'autorises à donner naissance à un enfant ? Toi, porteuse de différence, toi dont le corps n'est pas conforme à la norme, toi dont la maladie génétique est transmissible. De quel droit vas-tu encombrer la société d'un enfant difforme, monstrueux ? Que tu sois différente ou valide, enceinte, dois-tu garder l'enfant que tu portes ? Dois-tu garder l'enfant qui sera différent ? » Cet ouvrage, toujours d'actualité, est le fruit de débats, lors d'une rencontre avec le généticien Albert Jacquard, complétés par des contributions de membres et de sympathisant·e·s de l'association.

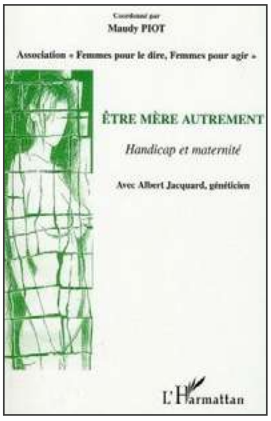

© Ed. L'Harmattan

OSER ÊTRE MÈRE

DELPHINE SIEGRIST

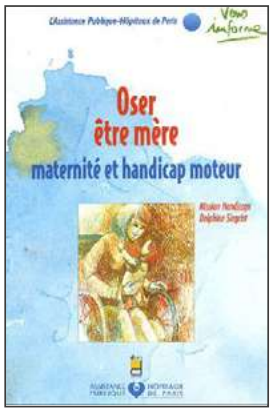

© Ed. APHP

Sur la maternité, les livres fleurissent mais peu d'informations existent pour les femmes ayant une déficience motrice. Or, elles sont nombreuses à s'engager dans l'aventure de la maternité. Ce guide, qui a été le premier du genre en France, leur est destiné. Il rassemble les informations pratiques pour leur permettre de mener à bien une grossesse : du désir d'enfant au retour à la maison. Il donne aussi la parole aux mères : une trentaine d'entre elles racontent, pour la première fois, leur parcours, aisé ou semé de difficultés.

Les livres sont disponibles aux centres de documentation de vos délégations.

LES AIDANT·E·S

UN ÉVÉNEMENT INTER-ASSOCIATIF À BOURG-EN-BRESSE.

Depuis décembre 2018, à l'initiative de la délégation APF France handicap de Bourg-en-Bresse, un comité de pilotage inter-associatif se réunit dans le but d'agir concrètement et collectivement pour les aidant·e·s.

Il regroupe différentes associations et services en lien avec les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans l'Ain : APF France handicap, l'ADAG, l'ADAPA, l'ADEA, Bulle d'Air, le CIDFF, France Alzheimer, l'UDAF et l'UNAFAM. Chacune de ces structures propose (ou a proposé) des actions à destination des aidant·e·s.

Les partenaires ont fait remonter le besoin d'améliorer la communication auprès du grand public et des professionnel·e·s en valorisant les dispositifs de soutien et de répit des aidant·e·s existants sur le département.

Ce constat a mené à l'organisation d'un événement le samedi 5 octobre à Bourg-en-Bresse. Il sera découpé en deux temps distincts : une plénière le matin et des ateliers thématiques l'après-midi.

Tout au long de la journée, un village associatif regroupera les différentes actions des partenaires à destination des aidant·e·s, ainsi qu'un bar tenu par les aidant·e·s pour les aidant·e·s.

Agathe Faussurier,
Chargée de développement des actions associatives

AGIT'ACTION

LE RENDEZ-VOUS JEUNESSE APF FRANCE HANDICAP.

© APF France handicap

Il aura lieu les 20, 21 et 22 septembre à Amiens.

En 2020, Amiens sera capitale européenne de la jeunesse "Amiens for youth". C'est pourquoi la commission nationale politique de la jeunesse a choisi cette destination pour le rassemblement. L'objectif est de nous inscrire dans la dynamique européenne.

En 2015, APF France handicap s'est engagée dans une dynamique jeunesse visant à donner une vraie place aux jeunes. Agit'action vise à valoriser les actions jeunesse d'APF France handicap mais aussi à interpeller pour que tou·te·s les jeunes qui le souhaitent puissent se mettre en action.

Pendant trois jours, 400 jeunes et moins jeunes vont s'agiter pour découvrir et partager des initiatives locales, vivre une invasion citoyenne qui ouvre à l'Europe et au développement durable, imaginer et construire son pouvoir d'Agit'action dans son territoire.

Au programme : le festival des agité·e·s, l'invasion citoyenne d'Amiens, la nuit des agité·e·s, les Agit'acteur·rice·s forever qui reviendront en ayant imaginé la suite.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

RETOUR SUR LA SEMAINE NATIONALE

DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES QUI S'EST TENUE EN MARS.

DANS L'AIN :

Adhérent·e·s, bénévoles et salarié·e·s se sont retrouvé·e·s sur les stands dans les magasins d'alimentation de Bourg-en-Bresse et ses alentours, ainsi qu'à Oyonnax, dans le cadre de l'opération une rose contre un don. La formule était la même que les années précédentes : une rose était offerte aux passant·e·s qui faisaient un don.

Place de la Comédie, un stand un peu particulier a été organisé : Leslye Robin a proposé un concert. C'est une jeune chanteuse burgienne. Leslye joue de la guitare et chante dans un style pop-rock. Le concert était gratuit. Il a été sonorisé par Rémi Cortinovis (bar associatif le Temps des Noyaux), qui avait mené le projet slam "Fracture des sens". Un très beau moment qui a ravi passant·e·s comme adhérent·e·s.

Pour clôturer l'action dans la convivialité et remercier les bénévoles, un repas a été organisé à la délégation. Romain, aidé par Françoise et Nathalie, avait cuisiné de succulentes pizzas faites maison ! Merci à eux·elles et à tou·te·s ceux·elles qui se sont investi·e·s sur cette opération de collecte !

© APF France handicap

© APF France handicap

DANS LE RHÔNE :

En 5 jours, du 11 au 15 mars 2019, 50 forces vives ont vendu 3 396 gâches tranchées La Boulangère à 5 € en 33 stands et 8 livraisons... Les bénéfices sont de 10 870 €, dont 240 € de don. Tous ces chiffres nous permettent de mesurer chaque année le succès de notre opération qui, cette fois, contribue au projet culturel lancé entre le TNP (Théâtre National Populaire de Villeurbanne) et les 5 structures APF France handicap du département.

Le but ? Chaque artiste partage son corps de métier avec les personnes d'une structure APF France handicap, sous la forme d'ateliers. En bref : 5 artistes, 5 corps de métier, 5 lieux = 1 pièce de théâtre. Des photos seront régulièrement envoyées à nos partenaires et à vous bien sûr !

Agathe Faussurier & Marie Guerrero

TROIS IDÉES REÇUES SUR LES LEGS

HÉRITER·ÈRE·S OU NON, GROS PATRIMOINE OU NON : JE PEUX LÉGUER.

J'ai des enfants, donc je ne peux pas léguer une partie de mon patrimoine à une association.

FAUX : Une part de votre patrimoine revient à vos enfants ou, à défaut, à votre conjoint, il s'agit de la "réserve héréditaire" Mais vous pouvez destiner à une autre personne ou à l'association de votre choix, la part restante appelée "quotité disponible". Sans enfant ni conjoint, vous disposez librement de la totalité de votre patrimoine.

Je n'ai pas d'enfants, ni d'autres héritier·ère·s, mon patrimoine reviendra à l'État à mon décès.

VRAI : Si vous n'avez pas rédigé de testament et que vous n'avez pas d'héritier·ère·s jusqu'au sixième degré, vos biens reviendront à l'État.

Je n'ai pas un gros patrimoine, ce n'est pas utile de faire un legs à l'association.

FAUX : Il n'y a pas de montant minimal pour faire un testament. Votre geste, même s'il vous semble modeste, est d'une grande utilité pour l'association et il est tout aussi généreux que celui d'une personne disposant de moyens plus importants.

Votre contact sur le territoire : Cécile Delille, coordinatrice legs, *cecile.delille@apf.asso.fr*, 04 72 76 31 91.

Cécile Delille,
Cheffe de projet mécénat, fundraising et partenariat

ÎLE AUX PROJETS

GROUPE D'INITIATIVE NATIONAL APF FRANCE HANDICAP.

Son objectif est de mobiliser les différent·e·s acteur·rice·s de la vie associative sur une journée de formations, d'ateliers et d'échanges. Nadia Daho, adhérente dans l'Ain a participé à l'île aux projets. Voici son retour :

« *L'île aux projets s'est tenus à Giens et fut une très belle expérience pour moi. Le cadre était magnifique : un grand parc en bordure de mer. La formation était enrichissante et bien organisée.*

Nous alternions différents ateliers, assez intenses, avec des moments de pause qui nous permettaient de "digérer" les nouvelles connaissances et d'échanger entre nous. L'ambiance était ainsi enthousiaste et chaleureuse.

J'ai été impressionnée par la créativité et la motivation de chaque participant·e. Je trouve que chacun·e de nous a donné le meilleur soi-même et cela, quelques soient les difficultés. Quant à l'équipe d'animateur·rice·s, elle s'est montrée toujours à l'écoute et bienveillante : un grand merci pour cela !

J'espère pouvoir y retourner et vous encourage à tenter l'expérience ! »

Nadia Daho,
Adhérente Ain

PROJET THÉATRAL AVEC LE TNP

BONNE NOUVELLE : NOTRE CANDIDATURE POUR L'APPEL À PROJET CULTURE ET SANTÉ A REÇU UN AVIS FAVORABLE !

Notre projet théâtral "créativités croisées" entre nos cinq structures APF France handicap du Rhône et le TNP de Villeurbanne est donc officiellement lancé depuis le 10 mai !

Pour rappel, ce projet ambitieux comporte deux axes majeurs : suivre une école de spectateur·rice·s et participer à une création théâtrale, l'ensemble étant filmé par un professionnel.

Le 4 juin, les référent·e·s culturel·e·s des établissements, accompagné·e·s de quelques adhérent·e·s, ont assisté à la présentation de la future saison du TNP. Le 24 juin, un groupe qu'une quinzaine de personnes a visité les coulisses du TNP. En septembre, nous nous réunirons à nouveau pour choisir ensemble les spectacles que nous souhaitons aller voir (ou même faire venir à nous !) sur 2019-2020.

Quant à la partie création théâtrale, les ateliers commenceront en janvier 2020 au SESVAD avec des ateliers d'écriture avec l'auteure Joséphine Chaffin. Le jeu d'acteur·rice·s se fera à la délégation entre mars et juin sous la direction de Olivier Borle. Quant aux costumes, c'est Johanna Elalouf qui va s'en occuper avec les résident·e·s de l'Étincelle dès le mois de mars. Benjamin Lebreton, scénographe, travaillera les décors avec les résident·e·s de notre centre de réadaptation à St Martin-en-Haut. Et pour finir, l'univers sonore sera créé avec Rémy Watrigant – notre vidéaste – et les jeunes de l'IEM les Papillons.

En juin, les participant·e·s se retrouveront durant une semaine en résidence au TNP afin de finaliser l'assemblage des différentes parties. Plusieurs restitutions sont prévues fin juin : une au TNP et une (voire deux) dans l'un de nos structures APF France handicap.

Envie de faire des sorties culturelles ? De découvrir l'univers du théâtre ? De prendre activement part à la création d'une pièce de théâtre avec des artistes professionnel·le·s ? En bref, intéressé·e par ce projet ? N'hésitez pas ! Contactez Alexandra (*alexandra.saurin@apf.asso.fr*) à la délégation de Villeurbanne pour tout renseignement et inscription.

Alexandra Saurin,
Chargée de développement des actions associatives

SOUTIEN AUX RESPONSABILITÉS

LE BILAN APRÈS 6 MOIS D'ATELIERS DANS LE RHÔNE.

Pour répondre à une demande de responsabilisation des personnes en situation de handicap, la délégation APF France handicap a créé cet atelier où une équipe accompagne six personnes en situation de handicap, engagées dans la vie associative et citoyenne de la délégation.

C'est au moyen d'ateliers collectifs et d'ateliers individuels que des formateur·rice·s leur proposent des méthodes pour acquérir davantage de compétences. Pour cela, il·elle·s s'appuient sur les demandes et les expériences vécues par les personnes en situation de handicap.

"Par cet atelier soutien aux responsabilités, je poursuis mon engagement d'aide auprès de personnes en difficultés avec la communication orale et écrite", témoigne Jocelyne, formatrice.

"Je me suis inscrite à cet atelier car je participe aux sensibilisations scolaires et cet atelier m'aide beaucoup à parler plus librement en public. Il m'aide à être plus à l'aise dans les écoles et à avoir encore plus confiance en moi", témoigne Élaine, participante.

Sully-Anne Perrinel,
Volontaire

NOS SENSIBILIS'ACTIONS

MISSION COMMUNE AUX DEUX DÉLÉGATIONS, VOICI NOTRE BILAN 2018.

Au total, nous avons 35 intervenant·e·s (en situation de handicap mais aussi valides) qui ont sensibilisé 2 841 personnes sur le territoire en 77 interventions entre janvier et décembre 2018 ! Concernant le prêt de matériel pédagogique (les 4 valises de livres pour le Rhône et la mallette pédagogique pour l'Ain), nos outils ont tourné dans 29 écoles.

L'équipe du Rhône est majoritairement sollicitée par des écoles primaires (45 %), les lycées (19 %) et les instituts de formation/collèges (10 %). Quant à celle de l'Ain, elle a monté plusieurs projets avec différents partenaires : le lycée Edgar Quinet, le service jeunesse de Bourg-en-Bresse, les jeunes services civiques d'Unis-Cité, le centre social de la Reyssouze et la direction départementale de la cohésion sociale.

Envie de partager vos expériences personnelles et de participer à l'ouverture d'esprit des adultes de demain ? Rejoignez nos équipes de sensibilisations ! Contactez Éric pour l'Ain et Alexandra pour le Rhône.

Alexandra Saurin & Éric Surarez,
Chargé·e·s de développement des actions associatives

VACANCES & HANDICAP

CE N'EST PAS INCOMPATIBLE !

Parce que les vacances sont un moment important de repos et de vie sociale, il est primordial de pouvoir partir si on le souhaite, avec ou sans handicap.

Dans ce dossier, nous parlerons des difficultés à accéder aux vacances lorsque l'on est en situation de handicap, mais également des solutions pour aider au départ. En fin de dossier, vous trouverez une sélection de six voyageur·euse·s inspirant·e·s qui sont parti·e·s en fauteuil, avec leur canne blanche ou encore avec une sclérose en plaques.

© Léa Jourjon

Les beaux jours sont là et pour beaucoup, été rime avec vacances ! Ah les vacances ! On en rêve toute l'année, on les prépare des mois en avance… mais qu'en est-il quand on a un handicap ? Il faut trouver un lieu adapté pour soi et pour ses proches, les transports adéquats, les logements accessibles, les aides techniques et humaines… L'organisation peut vite devenir un casse-tête et certaines personnes partent dans des conditions qui sont loin d'être idéales, voire renoncent même à partir ! Pourtant des solutions existent pour aider à partir en vacances et à bien profiter du séjour pour se reposer.

Le collectif de défense des droits s'est récemment réuni pour étudier ce sujet. Les membres du collectif, à travers plusieurs témoignages et retours d'autres associations, ont souhaité savoir quel était l'accès à l'information et aux aides pour que les personnes en situation de handicap et leurs proches puissent partir en vacances. L'objectif était de mieux connaître les difficultés et de chercher des améliorations dans l'accès aux droits qui favorisent les départs en vacances.

Parmi les témoignages recueillis par le collectif de défense des droits :

Madame L. souhaite pouvoir être sûre de pouvoir faire des activités avec son fils :

Madame L. nous a fait part des difficultés qu'elle rencontre à organiser des vacances familiales avec son mari valide et son fils.

Elle passe beaucoup de temps sur internet à chercher, choisir, envoyer des mails et trier… Elle s'appuie sur les photos disponibles mais celles-ci font davantage ressortir "l'esthétisme" de la location que l'accessibilité.

Sa principale crainte est de ne pas pouvoir faire d'activités avec son fils du fait de son handicap (du vélo, des baignades à la plage, etc.) et de ne pas profiter elle-même du séjour à cause de l'impossibilité d'accéder à certaines activités.

Madame E. et Monsieur B. ont voulu partir à l'improviste avec des amis :

Avec trois de leurs amis, Madame E. et Monsieur B. ont souhaité partir en vacances à La Ciotat. Parmi les cinq personnes, deux étaient en fauteuil roulant et deux autres en avaient besoin pour de longues distances.

Le logement accessible aux personnes à mobilité réduite n'était pas disponible, ils ont donc accepté un logement non-adapté et ont improvisé des solutions.

Cette situation a mis en évidence l'importance d'être solidaire et le besoin de partir en vacances avec des personnes valides, pour bénéficier de leur aide. Comme l'a fait remarquer l'une des personnes présentes, il faut être *"fou et motivé"* pour se lancer dans ce projet. *"Organiser ses vacances à l'improviste est une façon de dire qu'on est en vie."* Pour autant ce n'est pas possible pour tous les handicaps car certains ont besoin de prendre en compte des contraintes administratives et logistiques (matériel, lits, etc.). C'est ce qu'a confirmé Monsieur R. : pour lui, organiser ses vacances nécessitent trois à six mois de préparation.

© Fotolia

Des solutions qui facilitent les départs en vacances :

L'ANCV

L'agence nationale pour les chèques vacances, en partenariat avec APF France handicap, peut apporter un soutien financier à votre projet de vacances. Le dispositif concerne :

- toute personne en situation de handicap,
- tout·e aidant·e familial·e ayant un projet de séjour de répit,
- tout·e accompagnateur·rice bénévole à qui il est demandé une participation financière.

WHEELIZ

Wheeliz est le premier site collaboratif de location de voitures aménagées. Né du constat que quand on est en fauteuil on ne peut pas se déplacer sans voiture adaptée, la plateforme met en relation propriétaires et locataires afin de faciliter leurs déplacements. Avec plus de 800 voitures partout en France, à partir de 45 €/jour assurance tous risque incluse, simplifiez vos week-ends et vos vacances.

L'ANAÉ

L'Anaé est une association qui a pour vocation de rendre les vacances et les loisirs accessibles à tou·te·s, grâce à des séjours adaptés à 100 % ! Leurs centres de vacances sont notamment équipés pour l'accueil des enfants et adultes en situation de handicap, tout handicap et niveau d'autonomie confondus, y compris pour la pratique d'activités culturelles et sportives.

APF ÉVASION

APF Évasion organise chaque année plus d'une centaine de séjours adaptés pour enfants, jeunes et adultes en situation de handicap et de polyhandicap. L'offre de séjour est variée : en France ou à l'étranger, séjours inclusifs pour ceux qui souhaitent passer leurs vacances avec des personnes valides, séjours mixtes où l'on se retrouve à 50/50 ou séjours à thèmes. APF Évasion organise également des séjours pour jeunes adultes ayant besoin d'une prise en charge médico-sociale. Pour en savoir plus sur les types de séjours et les modalités d'inscription, rendez-vous sur leur site.

VACANCES ACCESSIBLES (BLOG APF)

Un site avec de nombreuses ressources pour organiser ses vacances accessibles : les aides humaines, techniques et financières, les différents modes de transports, les hébergements en France et à l'étranger, les bons plans…

Retrouvez un dossier spécial vacances et handicap : des idées pour s'aérer dans le Faire Face n°753 de janvier et février 2018.

Des voyageur·euse·s en situation de handicap qui nous inspirent :

SAM FAIT ROULER

Samuel Marie est tétraplégique. Il traverse 16 pays et 3 continents pour montrer que tout est possible.

Homme de défis, il lance en juillet 2017 le premier handi road trip pour un monde accessible et démontrer que malgré le handicap, rien n'est impossible à surmonter.

Son témoignage est à découvrir dans le film « Génération tour du monde » disponible sur YouTube.

HANDILOL

Julien et Rudy sont deux frères qui adorent voyager. Rudy est atteint d'une forme rare de myopathie et se déplace donc en fauteuil roulant.

Ils voyagent ensemble et font des vidéos pleines d'humour. Avec leur dynamisme et leur ton enjoué, ils donnent une image positive du handicap tout en partageant des informations sur l'accessibilité des lieux qu'ils visitent.

I WHEEL TRAVEL

Aurélie est une jeune lyonnaise atteinte de la maladie du Strümpell-Lorrain, également appelée paraplégie spastique héréditaire. Elle se déplace avec une canne sur de courtes distances et utilise un fauteuil roulant manuel pour les trajets plus longs.

Son handicap n'a pas freiné sa bougeotte. Sur son blog, elle raconte ses voyages qui l'ont menée jusqu'en Nouvelle-Zélande.

SEPER HERO

Étudiante en école de commerce, Marine apprend à 21 ans qu'elle est atteinte de sclérose en plaques. Après le choc du diagnostic et le choix du traitement, elle décide de faire un grand voyage afin de se réapproprier son corps et son esprit, dont l'équilibre est mis à mal par la maladie. Elle raconte sa découverte de la Nouvelle-Zélande, de la Birmanie et de la Mongolie dans son livre « Seper hero ».

ROULETTES & SAC À DOS

Audrey a la bougeotte depuis toujours. Elle a aussi une maladie génétique neurologique qui l'oblige à se déplacer en fauteuil roulant électrique sur de longues distances.

Elle a créé son blog pour partager ses voyages et pour montrer que handicap et voyage ne sont pas incompatibles, loin de là.

ALLER VOIR AILLEURS

Jean-Pierre Brouillaud était un hippie dans les années 70. Il est allé jusqu'à Katmandou en stop, a voyagé sur tous les continents et a vécu une vie on ne peut plus « sex, drugs and rock'n'roll » !

Mais Jean-Pierre a fait tout ça en étant aveugle. Il raconte ses aventures incroyables dans son livre « Aller voir ailleurs ».

ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE

ET DES DÉPLACEMENTS EN VILLE : UNE FORMATION À BOURG-EN-BRESSE.

La ville de Bourg-en-Bresse a engagé fin 2018, une opération de formation de ses agents de terrain et des technicien·ne·s en charge des travaux d'aménagements sur la voie publique *"pour leur permettre d'appréhender les différentes formes de handicap et pour les sensibiliser sur l'impact de leurs activités sur les déplacements des personnes handicapées"*. Le but était d'améliorer *"la prise en compte des contraintes de déplacement de ces personnes dans l'exercice de leurs missions"*.
La formation a été dispensée par le CEREMA mais les adhérent·e·s de différentes associations ont été sollicité·e·s pour intervenir en tant que sensibilisateur·rice·s. C'est ainsi que cinq personnes, dont quatre membres du groupe access' burgien, ont participé à une quinzaine de journées de formation.

Les formations s'articulaient entre théorie (formes de handicaps, normes d'accessibilité, présentation des sensibilisateur·rice·s…) et mises en situation (déambulation en ville avec une canne blanche, des lunettes avec difficultés visuelles, un casque anti-bruit, un fauteuil roulant, une veste et des bracelets plombés pour simuler le déplacement d'une personne âgée…).
Pour Christian, il a été notamment très intéressant d'insister sur le fait que *« chacun·e dans sa vie peut être confronté·e au handicap momentanément (35%) ou durablement (15 %). Et que les aménagements sont utilisables pour 50 % de personnes minimum. »*

Des sensibilisateurs témoignent :

Gildas : *« Ces journées étaient intéressantes pour moi. J'ai eu le sentiment que mes difficultés, racontées ou partagées physiquement, ont été suivies avec intérêt et compassion. Que ce soit le matin, en théorie, ou l'après-midi en pratique. Le public semblait intéressé, impliqué et investi. Pour moi, intervenant, c'est enrichissant. »*

Patrick : *« J'ai essayé de donner quelques conseils pour le maniement du fauteuil, désigné quelques points noirs dans la ville, j'ai répondu à quelques questions sur ma vie personnelle qu'on me posait individuellement… J'ai aimé la partie théorique, surtout les normes et la doc qui va avec. La déambulation m 'a fait découvrir que ce que je pensais être pour faire joli était en fait réalisé en vue de faciliter les déplacements (contrastes, bandes rugueuses etc.). J'ai appris aussi auprès des personnes malvoyantes (maniement de la canne, feux sonores). Je pense que les agents de la ville ont bien pris conscience des difficultés liées au handicap et ce que dans leur travail ils pourraient améliorer (éviter les stationnements sur les trottoirs). Les chef·fe·s de service ont bien compris les objectifs de la formation tout en restant conscient·e·s des difficultés liées à la ville et aux élu·e·s qui désignent leurs priorités. »*

Agathe Faussurier,
Chargée de développement des actions associatives

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

UN MOIS DE JUILLET QUI RIME AVEC SORTIES !

L'été sera chaud, l´été sera chaud,

Dans les tee-shirts, en pédalos,

L´été sera chaud l´été sera chaud,

de Nantua, au bord de l'eau !

Venez chanter avec nous ce nouvel hymne à APF !

L'été est arrivé et nous vous proposons une multitude d'activités pour le mois de juillet.

Nous cherchons des accompagnateur·rice·s qui aiment les lunettes de soleil et la crème solaire !

Cherchez Zharra pour vous inscrire.

© APF France handicap

© APF France handicap

DAMIEN BERGER TÉMOIGNE

APRÈS 14 ANS AU CONSEIL APF DE DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

© Damien Berger

Voulant toujours aider, j'ai posé ma candidature au premier conseil départemental, en mai 2005. En janvier 2006, se mettait en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) avec la commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). J'ai alors été membre suppléant de la CDAPH. Cela a été une expérience enrichissante.

Durant les mandats suivants, j'étais plus centré sur les groupes initiatives de la délégation du Rhône : le GILDEC pour les personnes ayant des difficultés d'élocution et de communication, le GIVAD pour la veille d'accès aux droits, sans oublier le groupe de sensibilisation scolaire.

Toutes ces années passées au conseil APF de département ont été très enrichissantes. J'ai découvert la politique et les revendications que porte l'association au niveau national et j'ai participé à la réalisation de projets porteurs de sens tels que les Fenottes, le GILDEC ou encore le GIVAD.

Je ne me suis pas représenté cette année pour des raisons personnelles, mais je poursuis mon engagement dans les groupes initiatives et les sensibilisations scolaires.

Damien Berger,
Adhérent

Pouvoir d'agir, pouvoir choisir

1	5	100k
Projet associatif	Axes stratégiques	Acteurs

APF France handicap

apf-francehandicap.org

LA GARDE ITINÉRANTE DE NUIT

À DOMICILE AUSSI, LA VIE CONTINUE LA NUIT. PRÉSENTATION DE LA GARDE MISE EN PLACE PAR LE SESVAD DU RHÔNE.

Lorsque l'on vit seul·e à domicile en situation de handicap, la question de la sécurité et de la continuité des soins se pose régulièrement la nuit car plus personne ne passe. Parfois même, des personnes hébergées en foyer peuvent renoncer à leur projet d'appartement du fait de leur crainte de la nuit. Malgré des capacités d'autonomie évidentes, le fait que peu de services restent opérants en dehors des urgences (SAMU, pompiers, sociétés d'alerte) constitue un frein à un projet de vie autonome ou de retour à domicile. Il était important d'apporter une vraie plus-value, en assurant un continuum avec l'accompagnement à domicile en journée et en contribuant à la sécurité des personnes accompagnées à domicile (durable ou transitionnel).

La Garde Itinérante de Nuit (GIN) s'est inscrite, dès 2009, dans la continuité des activités qui font le cœur de métier du SESVAD depuis sa création en 2005, à savoir créer, mettre en place et gérer des services d'accompagnement et de soins à domicile, pour des personnes en situation de handicap. Elle s'adresse à des adultes âgés de plus de 18 ans, dépendant·e·s de soins et dont la déficience motrice est prédominante, non liée à l'âge, vivant à domicile, seul·e ou non. La demande peut émaner d'une personne ou d'une famille, d'un service social ou de soins, ou des maisons du Rhône recherchant une solution d'accompagnement, ou de tout autre partenaire.

La garde itinérante de nuit du secteur Sud-Ouest localisée à Saint Genis-Laval, ouverte par le SESVAD en 2015, sous contrôle de l'ARS et financée par l'assurance maladie, assure, la nuit, la dispensation de soins sur prescription médicale au domicile de personnes adultes en situation de handicap de moins de 60 ans et elle est ainsi venu couvrir le chaînon manquant d'un accompagnement global de la personne sur le secteur Sud-ouest de Lyon.

L'objectif principal du service est de permettre la vie à domicile dans de bonnes conditions, tout en respectant les rythmes de vie des personnes en apportant des soins la nuit. Les aides-soignant·e·s diplômé·e·s salarié·e·s du service interviennent de manière ponctuelle, temporaire ou régulière afin de permettre : une alternative à l'hospitalisation ou à l'entrée en établissement, une réduction du temps d'hospitalisation, une possibilité de fin de vie à domicile, une amélioration de la sécurité de la personne aidée ou un soulagement des aidant·e·s familiaux·ales…

Le coût du service est pris en charge par l'ARS et l'assurance maladie. Il reste à la charge de la personne une redevance mensuelle, d'un montant de 30 €.

La GIN est reconnue par ses partenaires, dans sa mission propre de service innovant, inscrit en complémentarité des différent·e·s acteur·rice·s participant à la compensation du handicap.

Des places sont disponibles et toute demande de renseignement peut être adressée au SESVAD au 04 72 43 04 77 ou par mail à *sesvad@apf69.asso.fr*.

Anne Enselme-Levraut
Directrice du SESVAD

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1- Soirée argentine
2- Soirée argentine
3- Soirée argentine
4- Soirée argentine
5- Soirée argentine
6- Soirée argentine
7- Sensibilisation étudiant·e·s Vinatier
8- Pot des bénévoles
9- Planneur
10- Planneur
11- Planneur
12- Planneur
13- Bowling
14- Bowling
15- Bowling
16- Bowling
17- Bowling
18- Sortie chocolaterie
19- Atelier Emma
20- Atelier Emma
21- Atelier Emma
22- Semaine nationale
23- Semaine nationale
24- Semaine nationale
25- Semaine nationale
26- Préparation repas
27- Atelier bugnes
28- Projet avec le centre de loisirs
29- Préparation repas
30- Préparation repas
31- Projet avec le centre de loisirs
32- Projet avec le centre de loisirs
33- Projet avec le centre de loisirs
34- Atelier bugnes
35- Atelier bugnes
36- Atelier bugnes
37- Projet avec Jean-Baptiste Laissard
38- Projet avec Jean-Baptiste Laissard

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69) :
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01) :
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69) :
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01) :
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69) :
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69) :
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) : Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69) :
04 37 91 36 36

NOTRE BLOG TERRITORIAL

WWW.APFRA.FR/BLOG

Restez informé·e entre deux numéros du CAP Rhône-Ain !

Nous avons accompagné le lancement de notre site territorial par un nouveau blog. Actualités et sujets de fond y seront traités. N'hésitez pas à échanger avec nous en commentaire.

HANDIPLAY.TV

LE NETFLIX DE L'ACCESSIBILITÉ

Cette plateforme regroupe notamment des documentaires et des reportages traitant du handicap et de l'accessibilité. Plusieurs centaines de vidéos, sous divers formats, issus de la télévision, du cinéma, etc., sont disponibles sur cette plateforme.

www.handiplay.tv

FAUSSE ROUTE

LES GESTES QUI SAUVENT

Lorsqu'une personne avale de travers et que sa trachée est bloquée, elle ne peut plus respirer. Il faut alors connaître les bons réflexes à adopter puis, si nécessaire, appeler les secours.

Une vidéo pratique à découvrir sur *www.faire-face.fr*

TAKAHUT

ÉCHANGE DE LOGEMENTS ACCESSIBILES

Échanger une semaine ou deux son logement avec celui d'une autre personne en situation de handicap. Voilà une bonne idée pour partir en vacances pas cher et avec la garantie de trouver sur place tout le matériel nécessaire. La plateforme web TaKahut met en relation les particuliers prêts à jouer le jeu.

APPEL À BÉNÉVOLES

CUISINE & PISCINE

- Nous cherchons un·e bénévole pour animer l'atelier cuisine avec 5-6 personnes le dernier jeudi de chaque mois de 14h à 16h30. Nous ne cherchons pas un·e chef·fe pâtissier·ère mais une envie de faire des gâteaux bons et simples ! Convivialité et détente sont au programme de ce moment de découverte culinaire.
- Nous cherchons des accompagnateur·rice·s pour aller à la piscine deux fois par mois le jeudi entre 12h à 13h30. Ce moment aquatique pour les personnes en situation de handicap ne peut se faire sans votre soutien. N'hésitez pas à vous mouiller !

CONTACT :

Zharra Douham, 04 72 43 01 01, *zharra.douham@apf.asso.fr*

AIDES ET FOYER FISCAL

EST-CE QUE JE PEUX EN OBTENIR EN ÉTANT RATTACHÉ·E À MES PARENTS ?

J'ai 25 ans, je vis seul dans mon logement. Je bénéficie de l'AAH à taux plein.

J'ai demandé à bénéficier du fonds social de ma mutuelle. Et on me demande de fournir mon avis d'imposition. Je suis rattaché au foyer fiscal de ses parents. On me dit que je n'aurai pas accès aux aides financières car mes parents paient des impôts et dépassent les plafonds.

Je me retrouve privé d'une aide importante pour moi. Dans cette situation, qu'est-ce que je peux faire ?

Les ressources prises en compte pour les aides financières sont le plus souvent liées au quotient familial. Il est calculé à partir du revenu fiscal de référence et du nombre de parts fixés dans l'avis d'imposition des revenus.

Si vous n'avez pas fait de déclaration de ressources autonome, ce sont bien les revenus de vos parents qui seront pris en compte.

Il vous faut donc choisir avec vos parents. Soit vos parents continuent à vous rattacher à leur foyer fiscal et ils bénéficient d'un nombre de parts supplémentaire pour le calcul de leur impôt sur les revenus, soit vous faites une déclaration séparée et vous pouvez bénéficier des aides aux personnes ayant de faibles ressources.

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :

☐ courrier

☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

DON en CONFIANCE
comitecharte.org

Contre la solitude liée au handicap, CHAQUE GESTE COMPTE.

APF France handicap | Rhône-Ain